



Initier et mettre en oeuvre des projets d'Éducation Artistique et Culturelle Adaptée

Une formation conjointe à destination des artistes, éducateurs, enseignants, médiateurs...



centre national
pour la création
adaptée

Le Centre National pour la Création Adaptée (CNCA) est une institution unique en France : pôle national de ressources professionnelles, créée à l'initiative du Ministère de la Culture à partir de 30 ans d'une pratique quotidienne avec des artistes en situation de handicap.

[Site du CNCA](#)



Le CNCA a pour missions de :

- SOUTENIR la création adaptée
- ACCOMPAGNER les professionnels du secteur culturel
- SENSIBILISER et promouvoir la création adaptée dans toutes ses diversités, GÉNÉRALISER l'éducation artistique et culturelle adaptée

cyclorama

Cyclorama est une société de production, de conseil, d'accompagnement et un organisme de formation dans le secteur artistique.

[Site de Cyclorama](#)

L'organisme de formation Cyclorama et le CNCA se sont associés pour concevoir cette formation professionnelle.

Durée de la formation et modalités

Dates et durée

BLOC 1 : Introduction aux enjeux des projets d'EAC. A

3 jours pour une durée totale de 21 heures

Présentiel (au CNCA) : 27 et 28 octobre 2025 - Horaires indicatifs : 9h-17h30

Distanciel : 7h (équivalent un jour) entre le 10 et le 30 novembre (*calendrier en cours d'élaboration*)

BLOC 2 : Concevoir et mettre en œuvre un projet d'EAC. A

5 jours pour une durée totale de 35 heures

Distanciel : 21 heures (équivalent 3 jours) entre le 1er décembre 2025 et le 13 février 2026 (*calendrier en cours d'élaboration*)

Présentiel (au CNCA) : 16 et 17 février 2026 - Horaires indicatifs : 9h-17h30



Lieu de la formation

Centre National pour la Création Adaptée

39-41 Quai du Léon

29600 MORLAIX

<https://cnca-morlaix.fr/>

et en distanciel

Public concerné et pré-requis

- Éducateurs et moniteurs éducateurs
- Artistes détenteurs du DE ou justifiant d'une expérience d'intervenant
- Médiateurs culturels
- Enseignants (spécialisés ou non) et formateurs

Aucun prérequis nécessaire pour le bloc 1.

Bloc 2 accessible après le bloc 1 ou sur justification d'expérience.



Effectif maximum : BLOC 1 : 20 stagiaires

BLOC 2 : 15 stagiaires

Objectifs pédagogiques et compétences

Avoir une première approche de la création adaptée

- Rencontrer des artistes issus de la création adaptée
- Découvrir l'écosystème de la création adaptée
- Expérimenter en atelier

Connaître les enjeux et les pratiques de l'EAC. A

- Aborder et définir les différents types de handicap et leurs accompagnements possibles (structures d'accueil et bonnes pratiques)
- Appréhender le contexte légal et réglementaire du handicap
- Comprendre les objectifs et les enjeux de l'EAC en tant que politique publique
- Découvrir les spécificités de l'EAC. A

Concevoir, réaliser et restituer un projet d'EAC. A

- Identifier les partenaires
- Construire une progression pédagogique
- Connaître et mobiliser les financements
- Expérimenter son projet par la pratique

Évaluer une action d'EAC.A

- Concevoir des outils d'évaluation
- Analyser collectivement et individuellement sa pratique professionnelle
- Rendre compte de son projet



Présentation de la formation

Depuis sa création, le Centre National pour la Création Adaptée (CNCA) mène de nombreuses études et expérimentations en collaboration avec des chercheurs et des praticiens. Il a ainsi organisé un grand nombre d'ateliers expérimentaux d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) destinés à des élèves porteurs de handicap ou non, aussi bien dans le milieu scolaire ordinaire que médico-social.

Ce laboratoire de l'EAC à ciel ouvert a mis en évidence l'impact positif de telles pratiques chez les enfants en situation de handicap, à condition d'y apporter des adaptations supplémentaires : l'EAC Adaptée. Théorisée par la communauté universitaire, cette notion met en lumière l'idée que, pour être efficaces, les projets d'EAC doivent répondre aux besoins spécifiques des jeunes porteurs de handicap. C'est dès le plus jeune âge que l'Éducation à l'art par l'art est vecteur à la fois de cohésion et d'émancipation, alors même que ces enfants et adolescents, nous l'avons constaté, sont encore marginalisés des dispositifs d'EAC et que, les concernant, les freins sont déjà présents dans l'accès à ces programmes.



Pour l'enfant en situation de handicap et ses proches, l'accès à l'EAC, à l'instar des autres enfants, constitue un appel à la dignité, une revendication pressante d'égalité et un impératif d'action pour tous. En cette année anniversaire de la loi 2025, nous proposons une formation conjointe à destination des acteurs de l'écosystème de l'EAC, afin que rapidement les dispositifs d'EAC puissent prendre pleinement en compte les besoins spécifiques de ces jeunes, dans une réelle logique d'inclusion. Il s'agit donc ici, sans faire un état des lieux des différents types de handicap, de travailler une posture et des moyens d'actions adaptés à ce public spécifique dès la conception des projets jusqu'à leur aboutissement, afin que l'inclusion et la participation de chacun ne soit pas qu'une préconisation mais soit vraiment effective.

Conçue autour des trois piliers de l'EAC que sont la pratique artistique, la connaissance et la rencontre avec les artistes, cette formation est composée d'aller-retours entre savoirs et savoirs faire afin d'appréhender à 360° les enjeux des dispositifs d'EAC adaptée et les moyens de les mettre en œuvre. Elle s'adresse aux enseignants, spécialisé ou non, aux éducateurs du médico-social, et aux artistes intervenants désireux d'une société plus inclusive dès le plus jeune âge.

Parcours de formation

BLOC 1

Module 1 : Interconnaissance et introduction

- Présentation du stage et des formateurs.rices.
- Présentation des stagiaires, de leurs acquis et de leurs attentes
- Introduction en pratique
- Introduction générale : présentation du CNCA et de la création adaptée
- Rencontre et pratique avec des artistes pluridisciplinaires

Module 2 : Enjeux et pratiques de l'EAC. A

- Appréhender le contexte légal et réglementaire du handicap et de l'EAC
- Connaître les différentes structures impliquées et les différents publics, comprendre leurs enjeux
- Découvrir des postures d'adaptation aux handicaps
- Rencontre et pratique avec des artistes pluridisciplinaires



Module 3 : Concevoir un projet d'EAC. A

- Objectifs et enjeux de l'EAC
- Spécificités de l'EAC.A
- Budget, recherche de financements
- Méthodologie : rédaction de la note d'intention et du dossier
- Méthodologie : l'atelier d'EAC. A, spécificités et préconisations

Le bloc 1 peut être réalisé seul. Pour s'inscrire au bloc 2, il est nécessaire d'avoir suivi le bloc 1, ou de justifier d'une expérience significative dans le champ de l'EAC.

BLOC 2

Module 4 : Élaborer son projet d'EAC. A

- Définir les publics, les enjeux et les objectifs du projet
- Rédiger une note d'intention
- Rédiger son projet et le budgétiser

Module 5 : Concevoir et mener un atelier d'EAC. A

- Élaborer un atelier d'EAC. A
- Bénéficier de l'expertise des artistes en situation de handicap dans une première mise en pratique
- Proposer cet atelier à un groupe d'enfants ou d'adolescents

Module 6 : Évaluer son projet d'EAC. A

- Concevoir des outils d'évaluation
- Analyser collectivement et individuellement sa pratique professionnelle
- Rendre compte de son projet



Moyens et méthodes pédagogiques

- Cours/modules théoriques, cours magistraux
- Présentation d'expériences
- Mise en pratique tutorée
- Rédaction tutorée d'un projet et de sa note d'intention
- Conduite d'atelier
- Analyse de pratiques
- Mise en situation

Profils des formatrices et formateurs

- Responsable du développement de l'EAC. A au CNCA
- Directeur du CNCA
- Administratrice / administrateur
- Psychologue en établissement ou services médico-sociaux (ESMS)
- Artistes pluridisciplinaires de la création adaptée

Modalités d'évaluation

- Questionnaires de positionnement avant et après la formation
- Évaluation continue par formateurs
- Évaluation entre pairs
- Autoévaluation
- Évaluation du dossier de projet d'EAC. A
- Évaluation de la mise en pratique
- Questionnaire d'évaluation de la formation

Moyens techniques

- Supports fournis aux stagiaires : objets, accessoires, petit mobilier, papeterie, etc.
- Moyens techniques à la disposition des stagiaires : plateau de théâtre, espaces écritures, son, lumière, petit matériel vidéo, etc.

« Lorsque j'accède
à une pratique culturelle,
c'est la société
qui m'accueille. »

MARCOS PETRY
ARTISTE NEUROATYPIQUE BRÉSILIEN



GWENDAL LE F

Renseignements et contact

Tarifs

Tarifs adaptés selon votre situation (éligible OPCO / Plan de Développement des Compétences)

Un tarif spécial est prévu pour les personnes n'ayant aucune prise en charge. Cyclorama vous accompagne dans vos démarches de financement.

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve que la personne en informe Cyclorama, afin de pouvoir déterminer les adaptations nécessaires pour garantir l'accessibilité du stage.

Contact

Keltia NINON, attachée à la formation et référente handicap
formation@cyclo-rama.com - +33(0)608746883 - cyclo-rama.com

Cyclorama, organisme de formation déclaré sous le numéro 53351095335.